

Conditions générales régissant l'Offre Promotionnelle « MKT_PROMO » de Swissquote Bank SA

Swissquote Bank SA organise une offre promotionnelle (l'« Offre ») bénéficiant aux personnes ouvrant un compte Trading entre le 01.02.2023 et le 12.03.2023 (inclus) et acceptant les conditions énoncés ci-dessous (les « Clients »). Les Clients se verront offrir un « Trading Credit » d'une valeur de CHF 200.- (ci-après le « Cadeau de Bienvenue »).

Le « Trading Credit » est un montant virtuel, d'une valeur variable, disponible sur votre compte de Trading dès son ouverture. Lors d'une transaction électronique, les frais de courtage liés à cette opération sont déduits automatiquement du « Trading Credit » et ce jusqu'à concurrence de la somme disponible. Le « Trading Credit » ne peut être versé en espèces et est **valable pendant trois mois**. À l'expiration de ce délai, le « Trading Credit » n'est plus disponible même s'il n'a pas été complètement utilisé. Le « Trading Credit » ne s'applique pas au trading de cryptomonnaies ainsi qu'au change de devises.

Conditions de l'Offre

- Le Cadeau de Bienvenue n'est accordé que si toutes les conditions suivantes sont remplies cumulativement :
 1. **La demande d'ouverture de compte Trading** (le « Compte ») doit être soumise par le Client **entre le 01.02.2023 et le 12.03.2023** (inclus).
 2. Le code promotionnel « **MKT_PROMO** » doit être saisi dans le champ intitulé « Code promo » du formulaire d'ouverture de compte.
 3. Les documents d'ouverture de compte Trading doivent être soumis à Swissquote Bank SA, dûment complétés et signés, avant le 31.03.2023.
 4. Le Client doit être domicilié en Suisse et doit communiquer une adresse de correspondance en Suisse.
 5. Le Client n'a pas d'autre compte ouvert précédemment chez Swissquote au moment de l'Offre.
 6. Le client doit **approvisionner le compte Trading, avant le 31.03.2023, avec un montant minimum de CHF 1'000.-**.
 7. **Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux clients privés domiciliés en Suisse n'ayant pas de compte de trading auprès de Swissquote Bank SA.** L'Offre n'est pas ouverte aux employés de Swissquote.
 8. L'Offre ne s'applique pas pour la distribution aux États-Unis, ni aux « U.S. Persons », ni aux personnes n'ayant pas le droit d'accéder à cette offre en raison de règles de droit propres à leur pays de domicile ou de siège.
 9. Le Cadeau de Bienvenue ne sera attribué qu'aux clients qui remplissent les conditions ci-dessus.
 10. Le Cadeau de Bienvenue ne peut être ni échangé, ni converti en liquidités.
 11. Swissquote se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler l'Offre à sa seule discrétion, à tout moment, sans avertissement préalable et sans responsabilité de sa part.
 12. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de l'Offre.
 13. Il n'existe aucun droit de recours.
 14. Il n'est pas possible de cumuler plusieurs offres en cours chez Swissquote.